



La Direction de la sécurité, informatique et
manifestations vous informe de l'

**Abaissement généralisé
de la vitesse en ville de
Morges à 50 km/h dès le
14.12.2017.**

Nous remercions les usagers de bien vouloir
respecter la signalisation mise en place

**Ville de Morges
Police Région Morges
Avenue des Pâquis 31, 1110 Morges**

www.morges.ch